A BARLIN

AU DIRECTEUR DES MINES DE NŒUX

Je vous disais, dernièrement, dans ma lettre ouverte parue dans le « Réveil », qu'il était possible de donner satisfaction aux ouvriers relativement au matériel nécessaire à front de taille. J'étais bien dans la vérité et dans la logique. Vous l'avez certainement compris.

Les journaux réactionnaires répètent quotidiennement sur tous les tons que le charbon manque, et avec leur mauvaise foi habituelle ils attribuent aux ouvriers la baisse du rendement. C'est toucher à l'honneur des vrais mineurs qui ont conscience de leurs devoirs, comme ils ont le souci du respect de leurs droits.

On accuse, dans nos mines, principalement à celles de Nœux, un personnel élevé de mineurs. Oui, mais Polonais, Russes, Espagnols et Algériens font nombre. Ils ont droit au travail, à la vie c'est entendu, mais MM. les ingénieurs sont bien forcés d'admettre que tout en passant à la Caisse, ce ne sont pas de vrais mineurs. Etant donné le rendement qu'ils fournissent, il serait bien préférable de les utiliser plus efficacement en leur faisant amener le matériel urgent à front, ce qui permettrait à l'ouvrier du matin de fournir du charbon plus tôt.

M. le Directeur des mines de Nœux doit bien s'apercevoir que ses meilleurs ouvriers quittent sa Compagnie. Qu'il s'intéresse à eux, s'il veut arrêter ces départs ! Voici les points principaux du mécontentement : 1. Le bordereau de salaires n'est pas respecté ; 2. Absence de politesse de la part des employés à l'égard des travailleurs ; 3. Manque de sécurité pour les mineurs.

Les élections des délégués mineurs étant proches, je fais appel à tous les camarades pour qu'ils portent leur choix sur des candidats aptes à défendre leurs droits et à soutenir leurs intérêts. Pour la section syndicale de Barlin :

François FAUCHET.

A HERSIN-COUPIGNY

J'informe les camarades ouvriers mineurs et similaires habitant le quartier de la fosse numéro 2, sur Hersin-Coupigny, que la Section syndicale de cette commune a décidé qu'ils doivent en faire partie.

Par conséquent, ils peuvent, dès à présent, retirer leurs cartes et timbres du Syndicat pour 1920, chez le citoyen Grislain Eugène, détenteur, ainsi que les cartes et timbres du Parti Socialiste.

Eugène GRISLAIN,
Secrétaire du groupe n° 2 du P. S.

A NŒUX-LES-MINES

FOSSE N° 5

La quête faite le jour de la quinzaine a produit la somme de 120 francs, qui fut distribuée aux camarades syndiqués, dont les noms suivent : Mlle Teintelier, 40 fr.; Bodel Emile, 40 fr.; Demolin François, 40 fr.

Au nom du comité de grève, je remercie bien sincèrement les donateurs qui ont bien voulu nous apporter leur obole.

DOBEL Alfred, Administrateur de la section.

A OIGNIES

ACTE DE SOLIDARITE

Une quête faite dans la localité au profit du camarade Stévaux Joseph, malade depuis longtemps, a produit la somme de 230 fr.

Le bénéficiaire remercie vivement les généreux donateurs qui ont bien voulu verser leur obole en sa faveur, ainsi que ceux qui se sont dévoués pour organiser cette quête.

RAPPEL A LA POLITESSE

On nous écrit :

« Les ouvriers sont indignés de la façon dont ils sont traités par certain chef de carreau.

« Ce monsieur n'a que l'insulte à la bouche et à tout ouvrier qui s'adresse à lui il ne répond que par : « Fermé la g... », ou autres propos plus ou moins choisis.

Qu'il sache, ce malotru, que ce n'est pas en qualité d'insulteur qu'il peut se joindre à notre corporation.

Espérons que cet avertissement le rappellera à plus d'égard.

Un groupe d'ouvriers de la fosse n. 2.

A propos de l'Emprunt

Celui qui prête son argent à l'Etat s'enrichit deux fois :

Son argent travaille pour lui et lui rapporte un gros intérêt, augmenté encore par une forte prime de remboursement ;

L'Etat, avec ce même argent, entreprend des travaux, rétablit les transports, diminue la circulation des billets ; toutes ces mesures profitent à l'ensemble de la Nation et par conséquent à chacun.

A LIBERCOURT

AVERTISSEMENT SANS FRAIS

On nous écrit :

Un individu, employé à la fosse 6 comme mécanicien, a osé solliciter de la direction l'honneur de faire des heures supplémentaires. Comme il était seul à présenter une telle demande, les exploitants lui firent remarquer qu'il était difficile de lui donner satisfaction. Qu'à cela ne tienne, répondit le faux-frère. J'ai quelques camarades qui me suivront. Il les attend encore, car le jour dit, c'était le dimanche 15 février, il arriva seul et resta à son poste jusqu'au lundi matin, soit pendant une durée de 16 heures.

C'est ainsi qu'à une époque où tout le monde ouvrier attend les nouvelles lois : retraites, etc., et combat pour assurer l'existence de ses frères de misère, il se trouve des traîtres qui consentent à mettre en péril ce que leurs camarades ont si péniblement obtenu.

Qu'il considère encore ceci pour un avertissement ; déjà il est mis à l'index par tout le monde et nous saurons le ramener à la raison.

Un évacué clairvoyant.

A SAINS-EN-GOHELLE

AUTRES TEMPS. AUTRES MŒURS !

La dureté des temps, amenée par la rapacité des capitalistes du monde entier, a ouvert la voie à l'évolution des organisations ouvrières. Alors qu'antérieurement à la guerre, il était difficile de réunir quelques douzaines d'ouvriers pour leur faire entendre les bonnes paroles d'émancipation, nous voyons aujourd'hui, à l'annonce d'une réunion, les ouvriers se grouper par centaines. C'est ainsi que, dimanche dernier, bien que la réunion n'ait été annoncée qu'une heure avant d'avoir lieu, plus de 300 camarades sont venus écouter les explications claires et précises du dévoué Vasseur, notre secrétaire de section.

Cet empressement cause une grande satisfaction qui réconfortent ceux qui travaillent pour le bien-être du prolétariat et qui nous donnent la tactique à employer afin d'aboutir à de bons résultats. Continuons, ouvriers du numéro 10, à nous montrer disciplinés, et bientôt notre section sera parmi celles que l'on cite en exemple. Le patronat mépier va probablement encore tenter d'ébranler notre fermeté, mais s'il compte une fois de plus nous leurrer avec de vaines promesses, il sera déçu et, s'il refuse de faire droit à nos si légitimes revendications, nous répondrons par la cessation du travail. Demain, quand sonnera l'heure favorable à nos aspirations, tous comme un seul homme nous partirons à l'assaut contre les barons de la mine, qui remplissent leurs coffres-forts par l'exploitation des ouvriers, réduits à ne pouvoir vivre en travaillant.

Plus que jamais, restons unis, et soyons prêts à toute éventualité.

CAILLERET Th.,
membre du Conseil d'administration de la Section.

Dans les autres Corporations

A BEUVRY

Les huit heures dans le Bâtiment

M'étant entretenu avec quelques-uns de camarades du bâtiment travaillant à Beuvry, au sujet des huit heures j'ai pu constater que la majorité semblait être pour les 10 heures d'été. Bien entendu, beaucoup de ceux-ci sont à la tâche et ne peuvent faire 8 heures. Maintenant, d'autres travaillant aux chantiers Sainrapt et Briec veulent strictement respecter la loi de 8 heures. Donc, à l'assemblée des syndiqués, qui eut lieu, salle Clarisse, je faisais part à l'assistance de l'avis des premiers, c'est-à-dire 10 heures l'été pour combler le déficit des intempéries d'hiver. Ce dernier point fut vivement combattu. J'en fus heureux moi-même, car je suis un ardent partisan des huit heures.

Mais, depuis, quelques bruits courent : on dit qu'étant conseiller municipal socialiste, organisateur du Syndicat du bâtiment, donc défenseur de la masse prolétarienne, j'aurais parlé dans la réunion en faveur des 12 heures. Ces bruits se répercutent même parmi les mineurs.

Ceci est regrettable, car c'est de pareils verbiages que provient la division ; ceux qui sèment ces faux bruits sont toujours les réfractaires du Syndicat. J'en ai eu la preuve dimanche, au cours de ma petite promenade dominicale, où, pris à partie par un de ces calomniateurs, je le priai de montrer sa carte. Il n'avait pas de carte du bâtiment, mais une carte de mineur mi-vierge de timbres. Voilà les prétendus fervents syndicalistes qui veulent huit heures, mais pas de syndicat.

Donc, je puis dire aux bons syndicalistes que les huit heures seront respectées, même dans le bâtiment, au risque de suivre le mouvement des mineurs le 2 mars prochain, si satisfaction ne leur est pas accordée.

La semaine prochaine une délégation tra trouver les patrons afin de faire un accord à l'amiable, au sujet des 8 heures, du repos hebdomadaire et du minimum de salaires.

Donc, camarades, n'écoutez pas les mouchards, les frotte-manches qui, pour abolir les syndicats sèment la calomnie contre votre secrétaire. Dédaignez leurs racontars et venez tous au syndicat, en criant Vive le Prolétariat ! Vive les huit heures !

Pour mes adversaires, je signe : BOUQUE Léon, conseiller municipal socialiste, administrateur du Syndicat du Bâtiment, secrétaire de la section de Beuvry.

A ISBERGUES

AUX « ACIERIES DE FRANCE »

On nous écrit :

Les chefs de service continuent à traiter les travailleurs avec une dureté révoltante.

Aux ateliers de réparations, un brave et honnête ouvrier, après trois mois de maladie durant lesquels ses ressources s'étaient épuisées, reprenait son travail le 9 février. Le surlendemain, en arrivant à l'atelier, il constata avec stupéfaction que le cadenas de sa caisse avait été fracturé et ses outils enlevés. Le malheureux, tout attristé, fit la déclaration de cette disparition à un contremaître, qui se borna à lui faire cette réponse : « Je ne fais plus de bons pour l'outillage ; si vos outils ont disparu, il faut que vous vous en procuriez d'autres, ou bien, rentrez chez vous. ». Je m'adresse au contremaître : « Ce pauvre camarade pouvait-il passer ses nuits à monter la garde près de sa caisse ? Pouvait-il emporter ses outils chez lui ? ». Non, n'est-ce pas. Vous n'auriez pourtant pas voulu qu'il ne remboursât la valeur en argent. Alors, pourquoi avoir agi ainsi avec une telle déloyauté ?

Cet ouvrier est allé, le jour même à midi, trouver le chef de service à la barrière de l'usine, faisant appel à ses sentiments de justice et de conciliation.

« Je ne puis rien faire, a répondu ce dernier ; le contremaître a porté votre note de règlement au bureau ».

Est-ce une réponse à faire pour un chef de service ? Il y a là une criante injustice de contremaître à réparer. Ah ! si cela s'était produit à la veille des élections, tout se serait facilement arrangé, mais maintenant, vos paroles et vos promesses sonnent le faux, comme celles de vos collègues.

Traiter, comme on vient de le faire, un travailleur, un « producteur » ayant à son actif seize ans de service aux aciéries, n'est-ce pas odieux ? On le récompense de son labeur en le mettant à la porte sans motifs plausibles. Et vous vous étonnez de récolter la haine en semant ainsi l'injustice !... **Un syndicaliste indigné.**

A LIEVIN

SYNDICAT DE RECONSTITUTION ET DU NIVELLEMENT

Les ouvriers belges et français, réunis salle Saury, le 23 février, à 6 heures du soir, après avoir entendu le compte-rendu du Congrès, et les paroles des camarades Wéry Raymond, Bonte Honoré et Benoit Delorme, s'engagent à respecter plus que jamais la loi de 8 heures, invitent les réfractaires à venir à l'union syndicale.

La séance est ensuite levée aux cris de : Vive la loi de 8 heures !

Nota. — Il est rappelé aux ouvriers désireux d'adhérer au Syndicat que des cartes sont à leur disposition chez tous les détenteurs de timbres.

Camarades, plus que jamais l'heure est grave et nous devons nous sentir les coudes pour marcher à la victoire.

Le secrétaire : ROUSSEAU F.

POUR LES GREVISTES CALAISIENS

Une quête faite au profit des grévistes de Calais a produit la somme de 25 francs, qui fut envoyée au secrétaire des camarades en grève.

ROUSSEAU F.

A WINGLES

SYNDICAT DE LA RECONSTITUTION ET DU BATIMENT

Les ouvriers syndiqués sont invités à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui vendredi 27 février, chez le camarade Carpentier, à 6 heures du soir. Compte-rendu du Congrès de Lens.

La section invite en même temps les non-syndiqués qui peuvent toujours retirer leur carte confédérale chez les délégués. **La section.**

PARTI SOCIALISTE

A AVION

IMPORTANTE REUNION DU PARTI

Réunion de la section socialiste samedi 28 février, à 6 heures du soir, à la Mairie, pour désigner le candidat à l'élection municipale complémentaire qui aura lieu le dimanche 7 mars, en remplacement de notre regretté Maire, le citoyen René Delcourt.

Tous les secrétaires de groupe sont invités à convoquer leurs adhérents pour cette réunion très importante.

GROUPE NUMERO 4

Le groupe numéro 4 se réunira aujourd'hui vendredi 27 février, à 6 heures du soir, au siège, estaminet Lelin près de la Mairie, en vue de la désignation du candidat aux élections complémentaires du 7 mars prochain.

A COURRIERES

Dimanche, à 5 heures et demie du soir, réunion du Parti, à l'Ecole maternelle, rue de l'Eglise.

Ordre du jour : Recettes des cotisations. — Compte-rendu du Congrès de Béthune.

Les camarades qui ont sollicité leur adhésion au Parti, sont priés d'assister à la réunion.

E. DEBARGE.

A FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE

Réunion dimanche, 29 février, à 6 heures du soir, chez le citoyen Médoncelle Henri.

Les retardataires qui n'ont pas encore retiré leur carnet du Parti sont invités à venir faire leur devoir.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Le secrétaire : Albert MERVEILLE.

A GRENAY

Tous les camarades sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 29 courant, salle Guyot Henri, à 6 heures du soir, à la suite de la conférence MAES.

Des cartes et des timbres seront mis à la disposition des camarades, et il leur sera donné connaissance des décisions prises au Congrès de Béthune du 15 février.

DOBEL Alfred.

A HENIN-LIETARD

Les membres du groupe numéro 8, dont le siège est chez le camarade Marouzé Arthur, rue St-Roch, se réuniront le dimanche 29 courant, à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Cotisations. — Nouvelles adhésions.

Le groupe numéro 7 se réunira chez le camarade Davide Jean-Baptiste, rue de Courrières, le dimanche 29 février, à 5 heures du soir.

Nous prions tous les camarades qui n'ont pas encore retiré leur carte pour 1920 d'assister à cette réunion.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau de la section. — Adhésions.

Allons camarades ! tous au Parti socialiste.

R. FROISSART.

A ROUVROY-NOUMEA

LES ALLOCATIONS AUX PERES DE FAMILLE

Le Maire de Rouvroy, M. Tourboise, ne pouvant pardonner à la classe ouvrière d'avoir lutté contre lui aux élections municipales et du Conseil général, n'a pas craint de déclarer qu'il se vengerait. Nous constatons avec regret qu'il tient sa parole, et sur tous les points.

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que des allocations. Dernièrement, le Maire voulait rayer les pères de familles, mais le Conseil municipal s'y opposa et désigna une commission de dix membres. Cette commission ne voulut pas non plus opérer de radiations, une déclaration du Ministre faite à la délégation des Maires disant que dans les zones sinistrées, les allocations seront payées intégralement jusqu'au 1er avril, et que, d'ici là, le gouvernement étudiera un moyen de remplacer ces allocations par des secours.

Le Maire partit donc à la Préfecture et revint avec un délégué pour rayer. Les allocations du mois de décembre furent payées avant-hier à Rouvroy. Les pères de famille touchèrent, mais comme il fallait réaliser une économie de quelques milliers de francs, on choisit les plus nécessiteux. C'est ainsi qu'on raya des pères de famille veufs avec trois enfants, et même cinq enfants, sans travail, et un autre, avec neuf enfants, a été rayé, ainsi que son garçon, parce qu'il travaille, etc... Pendant ce temps, des commerçants sans enfants ont touché, ainsi que des cultivateurs aisés.

A la suite des nombreuses plaintes qui lui sont parvenues, le Parti socialiste a décidé de faire une réunion vendredi soir 27 février, à 6 heures, chez Fougnies. Tous ceux qui ont été lésés sont donc priés de venir sans faute se faire inscrire, à seule fin d'ouvrir une enquête.

La section.

DENTISTE G. LANGENOVE, Dentiste, anc. 7, rue Gantois, 106, rue Manuel, Lille. Spécialité de pose de dents. 3000.

LIBRE-PENSÉE

A MONTIGNY-EN-GOHELLE

Les membres de la Société de Libre Pensée « La Raison » sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 29 février, à 5 heures du soir, salle de la Mairie.

Ordre du jour. — Paiement des cotisations ; Adhésion de nouveaux membres : Question du Vendredi-Saint.

Présence indispensable.

Le secrétaire : Pierre DELEGLISE.

A AUBY

Les membres de la Libre-Pensée les « Enfants de Francisco Ferrer » se réuniront dimanche 29 février, à 4 heures, au siège de la société, chez Collart François.

Le secrétaire FOSSE Gabriel.

L'Action Coopérative

A DIVION

Les membres de la société « L'Union Fraternelle » se réuniront en assemblée générale le dimanche 7 mars, à 15 heures, à la Mairie.

L'ordre du jour étant très important, tous les coopérateurs sont priés d'être exacts.

Pour le Conseil d'administration :

Léon TINTILLIER.

A LIBERCOURT

REUNION « DES AMIS DU DEVOIR »

Les Coopérateurs se sont réunis le 22 janvier, à midi, au siège de la Société, sous la présidence du citoyen Renard ; secrétaire, Beaucamp J. B.

Le président dit que des bruits malveillants ayant couru, il invite l'assemblée à se prononcer sur le siège de la Société, si on le déplace, il n'en restera pas moins un fervent coopérateur. La réunion se prononce pour le maintien du siège chez Renard, qui n'a nullement démérité ; elle lui renouvelle sa pleine et entière confiance. Ainsi se trouvent enterrés les potins et bonnements répandus.

Le citoyen Sénéchal déclare que rien ne réconforte comme le développement de la Coopérative qui grandit de jour en jour, malgré toutes les tentatives de division. Nous sommes, dit-il, sur la route de l'émancipation, et nous dirigeons nos affaires nous-mêmes. Notre devoir est de continuer la guerre contre les mercantis. Nous travaillons au grand jour et dans l'intérêt de tous.

On passe au vote pour la formation de la commission nouvelle. Sont désignés, pour le trimestre : Président, Renard Alexandre, gérant ; vice-président, Laurent Louis, secrétaire, Beaucamp J.-B. ; secrétaire-adjoint, Laurent ; trésorier, Renard Alexandre ; trésorier-adjoint, Sénéchal Louis ; — commission de contrôle : Ladieu Eugène, président ; Dutrannoy Benoît, vice-président ; Barbieux Ollivier et Mertin Henri père.

Le camarade Sénéchal propose une modification au règlement ; une commission est désignée à cet effet. Une nouvelle réunion aura lieu dimanche prochain 29 février, à quatre heures du soir, pour tous les Coopérateurs. Une amende de 0.50 sera appliquée aux absents.

On demande que le magasin soit ouvert cinq jours cette semaine, pour le payement : lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche. Adopté.

En ce qui concerne la Caisse de solidarité, tous les membres sont d'accord pour que les Coopérateurs se secourent entre eux ; chaque sociétaire versera une cotisation de un franc par mois ; il faudra avoir versé trois mois avant d'être secouru. Bonne journée, modification des statuts et de caisse de solidarité. Il nous reste à fusionner avec l'Union, ce qui prendra quelque temps.

Prolétaires, venez à nous ! Notre magasin, c'est le magasin du peuple ! Prenez tous le chemin de la Coopérative.

La Commission nouvelle.

A BOUVIGNIES-BOYEFFLES

TOUS A LA COOPERATIVE !

La patience est une vertu, et tout vient à point à qui sait attendre.

Les choses ont un peu traîné en longueur, mais le résultat acquis est excellent.

La Coopérative vient d'ouvrir ses portes, il y a quelques jours, et déjà il a fallu faire appel à l'administration de l'Union des Coopératives du Pas-de-Calais (siège social à Calonne-Ricouart) pour se réapprovisionner en plus grandes quantités.

Si certains proverbes sont encore d'actualité, d'autres, par contre, ont vécu. Aujourd'hui l'on ne dit plus « Aide-toi et le Ciel t'aidera ». Sur le Ciel, hélas ! nous, travailleurs, nous ne comptons plus ; il est tellement élevé que pas un as des records de la hauteur n'a pu encore nous renseigner. Mais on dit, par exemple : « Consommateur, aide-toi et la Coopérative t'aidera. »

En fait, les bienfaits de la Coopération sont multiples et se présentent sous plusieurs formes. D'abord, ils procurent aux adhérents des marchandises de premier choix à des prix exceptionnels de bon marché ; en plus, il y a la ristourne de 5 pour 100 sur toutes marchandises. Ils suppriment totalement le crédit et abolissent, de ce fait, la loi sur les saisies-arrêts, loi terrible et inhumaine qui laisse de si durs souvenirs à tous ceux qui ont senti ses griffes acérées.

La Coopérative est la Caisse d'épargne de l'ouvrier : lorsqu'il arrive à posséder son action obligatoire qui est de 100 francs, elle lui rapporte 5 fr. par an. Parvient-il, en laissant ses ristournes, à acquérir une ou plusieurs actions facultatives, ces dernières lui rapportent également 5 pour 100. Le coopérateur doit-il quitter le village, ou pour une cause quelconque a-t-il besoin d'argent, il peut toucher intégralement, et en peu de temps, les sommes versées.

Il y a encore la Caisse de prévoyance, caisse pour laquelle le coopérateur ne fait aucun versement : les bienfaits qui en découlent lui sont également acquis.

Vient-il malheureusement une naissance, la Caisse de prévoyance lui fournit une allocation avantageuse. S'agit-il malheureusement d'un décès, l'allocation nécessaire aux frais de funérailles et autres lui est fournie.

Vient-il à être malade au bout d'un laps de temps déterminé et limité par les statuts que chaque coopérateur possède, en tiers de ses achats mensuels lui est encore fourni gratuitement, toujours par la Caisse de prévoyance. Exemple : s'il échète pour 150 francs par mois, il touche gratuitement pour 50 francs de marchandises, ce qui lui permet, s'il émarge à une Caisse de secours quelconque, de supporter le chômage provoqué par la maladie.

La Coopérative est l'œuvre des membres de l'organisation syndicale ; elle est donc l'œuvre de plusieurs pour tous.

Et tous peuvent et doivent profiter de ses bienfaits !

Travailleurs, employés, cultivateurs, habitants du village ou des villages voisins, quelle que soit votre profession, votre nationalité, votre religion, la succursale 122 de l'Union des Coopératives du Pas-de-Calais vous est ouverte !

Le secrétaire de la section syndicale :

A. CABY.

VIENT de PARAITRE

GUIDE DES ÉPOUX

SEUL OUVRAGE COMPLET

Curieux, Pratique et Instructif sur

Le MARIAGE et SON HYGIÈNE

Indispensable à tous.

Envoi franco contre 2 fr. 50 en timbres, bons ou mandats.

Ecr. LIBRAIRIE D'HYGIÈNE, 8, Rue Renault, Paris (XIe).

Catalogue général gratis sur demande.

RAPPEL DE CONVOCATIONS

VENDREDI

AVION. — A 6 heures du soir, chez Delcourt Florent, réunion du groupe numéro 2 du P. S.

SAMEDI

FOUQUIERES-LEZ-LENS. — A 6 heures 30 du soir, Ecole des filles, grande conférence syndicale à laquelle sont invitées les ouvrières de toutes les corporations.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — A 7 heures du soir, Salle des Fêtes, réunion de tous les membres de la section du P. S.

AUBY. — A 7 heures du soir, chez Facomprez François, réunion du 3e groupe du P. S.

DIMANCHE

SYNDICATS

ANVIN. — A 4 heures du soir, chez Godart Nicaise, assemblée générale de la section syndicale.

VENDIN-LEZ-BETHUNE. — A 10 heures du matin, salle Fontaine, réunion du Comité fédéral.

COURCELLES-LES-LENS. — A 7 heures du soir, salle Richard, réunion de tous les ouvriers travaillant à la Reconstitution et au Nivellement.

PARTI SOCIALISTE

NOYELLES-GODAULT. — A 6 heures du soir, salle Rapport Léon, à Godault, réunion mensuelle du P. S.

HENIN-LIETARD. — A 4 heures du soir, chez Lefebvre Louis, réunion de groupe numéro 2.

MAILLICOURT. — A 4 heures du soir, chez Démont Lucien, réunion du nouveau groupe.

LIBRE-PENSEE

SALLAUMINES. — A 6 heures du soir, chez Louart, réunion mensuelle de la Société « Les Enfants de Jaurès ».

COOPÉRATION

FREVENT. — A 4 heures du soir, salle des Fêtes, fête familiale organisée par les Pupilles de l'Union des Coopératives, section de Calonne-Ricouart. — Causerie du citoyen César BERNARD, député.

Publication Légale

Etude de Me FONTAINE, docteur en droit, notaire à Lille.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

D'une délibération prise le 25 janvier 1920 par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société coopérative « LA MUTUALITÉ », dont le siège est à Lille, rue Massillon, n° 7, au capital de 50.000 francs,

De laquelle délibération une copie certifiée conforme est demeurée annexée à un acte de dépôt reçu par Me FONTAINE, notaire à Lille, le 20 février 1920,

Il appert, notamment :

Que ladite Assemblée a prononcé la dissolution de la Société et nommé comme liquidateur M. Emile LEROUGE, expert comptable, demeurant à Lille, rue de Puébla, n° 19, avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Une expédition de ladite délibération et de l'acte de dépôt a été déposée le 24 février 1920 à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Lille et de la Justice de Paix du 4e arrondissement judiciaire de Lille.

Pour extrait et mention :

8815. Etienne FONTAINE, notaire.

Offres & Demandes d'Emplois

MENUISIERS-CHARPENTIERS. — On demande de bons ouvriers chez M. DUPONT, menuisier à BOUCHAIN.

TAILLEURS. — On demande un Ouvrier et une Ouvrière, 16, rue de la Paix-d'Utrecht, Lille. 2993

BONS EMPLOYÉS DE BUREAU, libérés du service militaire, sont demandés. — Réponse au bureau du journal.

OUVRIERS PEINTRES sont demandés chez Mme veuve BASQUIN, rue de Sains, à Hersin-Coupigny (P.-de-C.). Logement assuré. 11819.

On demande COURTIERS, COURTIERES Photo, fixe et commission, et **UNE SERVANTE.** — ROGET, 5, rue Saint-Louis, ANZIN. o

CONFECTIONS. — On demande Giletières et Culottières, 27, rue J.-J.-Rousseau, Lille. 11821.

SERVANTE. — On demande une Bonne sachant lire et écrire, et au courant du service. 33, rue de la Plaine, Lille. 2996.

CALANDREUR-CYLINDREUR. — Bon ouvrier est demandé chez A. DUHEM et Cie, au Marais-de-Lomme. 2997

On demande un BON OUVRIER COUVREUR, rue Nationale, 125, Lille. 2995

PLOMBIERS-ZINGUEURS sont demandés, 240, rue Nationale, Lille. 2998.

SERVANTE est demandée pour aider au ménage, 61, boulevard Montebello, Lille. 2991.

On demande de BONNES OUVRIÈRES pour culottes doublées. Travail bien rémunéré et assuré. Maison J. Lemaire, 49, rue Louis Faure, LILLE.

BONS MOULEURS en FER et en CUIVRE sont demandés, 75, rue de l'Est à FIVES-LILLE, aux Ateliers LEGRAND et Cie.

On demande ENTREPRENEUSES pour jours couture et broderies main, Maison Barjon Frères, 8, rue des Fabriques, NANCY.

BRIQUETIERS. — On demande Chef d'équipe briqueterie avec équipes. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, 9, rue des Wetz, DOUAI. 11816

CULOTTIER. — On demande un Culottier, 16, rue de la Paix-d'Utrecht, Lille. 2994

PERSONNE, 40 ans, sachant entretenir ménage et coudre, demande place, de préférence Liévin ou Lens (Pas-de-Calais). — Prendre adresse au bureau du journal. 2988.

AVIS DIVERS

2.000 VÉLOS

neufs, garantis, Modèles 1920

LIVRABLES DE SUITE

Agent Général des plus Grandes Marques

Achat-Echange — 10.000 Pneus, Chambres, Accessoires

250 Vélos d'occasion

400 Machines à coudre

Gros-Détail — Prix spéciaux pour Marchands

MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

Camille COPPENOLLE

39, rue Neuve, LILLE Près de la GRANDE-PLACE (On accepte les Bons de la Défense)

DRAPEAU BELGE

Complet international 105 F

20 NUANCES

99, rue Gambetta, LILLE

ACHAT N'IMPORTE QUOI Tous genres mobiliers, toutes Marchandises et Cuisinières n'importe quel état. Etablissements E. SIX 52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.

MALADIES SECRÈTES-SYPHILIS

VOIES URINAIRES

Docteur **CAVRO**, Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE

De 8 heures du matin à 7 heures du soir.

VÉLOS MARQUE FRANÇAISE — GARANTI 3 ANS —

— Vendus au prix de Gros —

ACCEPTE BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

16, Rue de Pas, près Grand'Place, LILLE.

100 Machines à coudre

Toutes tailles. — Arrivages tous les jours. Occasions. — Réparations.

Hector SMAGGHE, à SECLIN.

Bons de la Défense acceptés.

VOITURE A 4 ROUES char-à-banc, avec Harnais neufs. A VENDRE. — S'adresser 1, rue de la Fosse N° 6, LEFOREST. 11820

Pianos Automatiques

Riches occasions A VENDRE. Repiquage : airs au choix du client. — Marceau SIMOENS et Victor LOREZ, 70, rue du Général-Chanzy, ROUBAIX. 6597.

AUX

Magasins Modernes

Place de la Gare, à VALENCIENNES

GRANDE RÉCLAME

D'ARTICLES DE MÉNAGE

Samedi 28 Février et Lundi 1er Mars 1920

PROFITER DES OCCASIONS OFFERTES LE SAMEDI ET LE LUNDI

Le gérant : Emile GEST

Imprimerie du Réveil du Nord

TOUTES AFFAIRES CIVILES et COMMERCE

Achat et vente de Commerces, Industries, Propriétés — Formation de Sociétés — Commandites — Recouvrements — Liquidations amiables. Loi sur les Loyers — Prorogations — Demande d'Indemnités — Gérance d'Immeubles — Prêts hypothécaires — Nues Propriétés. Dommages de guerre — Etablissement de Dossiers — Avances — Expertises — Achat de remploi. Direction de procès — Divorces — Successions — Assistance judiciaire — Consultations juridiques.

Henri JOYE

AVOCAT, Licencié en Droit

15, Rue Jacquemars-Gielée, LILLE (20e année). Bureaux à PARIS, 28, rue Saint-Georges.

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL

Toutes les maladies de Peau et vices du sang

ECZÉMA — ULCÈRES VARIQUEUX

Graves et Anciens réputés incurables

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

dès la première application dans tous les cas suivants : Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Sycosis, Urticaire, Zona, Hâles, Erosions, Acné, Prurigo, Plaies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Pelade et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.

Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de 5 fr. 50 ou contre remboursement de 5.90. Laboratoire Botanique de l'Abbé PANET, 28, rue Nationale, BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD* N° 118

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

Il était impossible, même à l'œil exercé de Clarel, de remarquer le moindre changement dans la pièce, et à plus forte raison de soupçonner que l'habileté prodigieusement inventive de ses ennemis avait installé un espion dans son propre mur.

Pendant que cette étrange besogne s'accomplissait chez lui, le Français ne perdait pas de temps.

Dès qu'il eut quitté Jameson, il se dirigea vers China-Town.

Tout en réfléchissant à la tactique qu'il allait employer, il suivait une des rues qui y conduisaient, lorsqu'en tournant la tête derrière lui, par une vieille habitude professionnelle, il aperçut, parmi les passants, une figure qu'il avait reconnaître.

C'était celle de la femme que, dans la fumerie d'opium où les Chinois avaient su artificieusement l'attirer, il avait un instant prise pour Blaire...

Justin s'arrêta de l'air le plus innocent du monde, et, faisant mine de chercher le numéro d'une maison, se dissimula prestement dans l'encoignure d'une porte.

Bella-la-Blonde passa devant lui, sans soupçonner sa présence...

Elle marchait d'un pas relevé, dégagé, arborant fièrement une toilette toute neuve, et un chapeau au panache altier, à l'acquisition desquels elle avait dû consacrer une partie de la récompense dont Wu-Fang avait payé ses services.

Clarel la suivit des yeux, et se convainquit qu'elle ne l'avait pas vu... C'était une trop bonne occasion pour la laisser s'échapper, d'autant que la présence de l'aventurière dans ces parages était peut-être de nature à lui fournir quelque indice utile.

Délibérément, il s'élança sur ses traces...

Un instant après, elle pénétrait dans le métro... Clarel l'imita, passant inaperçu au milieu de la foule qui encombrait la plate-forme.

Il la vit, au bout de quelques stations, sortir de son wagon.

Il fit comme elle, et, toujours sur ses talons, remonta Park Row, jusqu'à Chatham Square.

La jeune femme était maintenant dans la Ville Chinoise. Elle continua son chemin, et, enfilant une rue étroite, arriva devant un restaurant, connu sous le nom de « Au Mandarin ».

Avec l'assurance d'une habituée, elle ouvrit la porte et entra.

Il n'y avait que peu de monde à cette heure-là dans l'établissement....

Elle s'assit à une table, au milieu de la salle, et commanda une tasse de thé.

L'arrivée d'une personne aussi voyante n'avait pas été sans attirer l'attention de Sam-Yee, le propriétaire du lieu.

Quittant sans affectation les clients avec lesquels il causait, il se dirigea vers elle, et prit place à ses côtés.

La conversation s'engagea à voix basse.

— Est-ce que le maître est là ? demanda-t-elle.

— Non ! répliqua le Jeune... Mais Long-Sin est dans l'autre bâtiment...

Tandis que l'entretien continuait, Clarel, arrivé à son tour devant le restaurant, jeta un coup d'œil à l'intérieur.

En voyant celle qu'il filait attablée et causant avec animation, il présuma qu'elle devait être là pour quelque temps.

Son regard fureteur se reporta vers la rue et les maisons qui l'entouraient... L'une d'elles, une masure assez délabrée, et qui paraissait déserte, était flanquée d'une sorte de hangar fermé, ressemblant à un ancien atelier abandonné.

On y accédait par une porte en planches, que Justin poussa doucement.

C'était bien ce qu'il pensait... Sansergiverser, il entra et, certain de ne pas être dérangé dans cet endroit où personne n'avait de raison pour s'aventurer, il ouvrit hâtivement un sac de cuir dont il s'était muni...

A l'intérieur du restaurant, la conversation continuait entre Bella la Blonde et le patron du « Mandarin ».

Au bout de cinq minutes environ, la porte s'ouvrit, et un vieux marchand de journaux, à la démarche lourde, à la mine un peu gauche, pénétra dans l'établissement.

Une table était libre derrière celle occupée par les deux causeurs. Il s'y installa d'un air placide, et commanda un grog, qu'il absorba à petites gorgées, tout en s'occupant à compter ses journaux.

Si Bella n'avait pas été aussi intéressée par les nouvelles que lui communiquait son interlocuteur, peut-être eût-elle